

BULLETIN D'INSCRIPTION

JOURNÉE DÉCOUVERTE ET CUISINE PLANTES SAUVAGES 2024

Merci de cocher la date convenue.

24 MARS

21 avril

5 mai

17 Novembre

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

TÉLÉPHONE (Portable de préférence)

ADRESSE MAIL en majuscule :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (nom et téléphone):
.....

RÉGIME PARTICULIER (allergies, végétarien etc).....

En quelques mots, quelles sont vos principales attentes vis à vis du stage ? :
.....

En signant vous vous engagez à être couvert par une responsabilité civile durant toute la durée du stage.

A le

Signature

TARIF 65 €

A compléter et à envoyer :

- par courrier à : Semeurs d'escampette 825 chemin Collet 42510 Bussières, avec vos 30 € d'arrhes à L'ordre de Agnès Lombard

- par mail, envoi du RIB sur simple demande.

Vous recevrez 15 jours avant les informations nécessaires pour vous organiser au mieux.

Une fois finalisée, la liste des participants sera partagée pour favoriser le co-voiturage.

CGV : Règlement : le solde de la journée devra être réglé le jour même.

Les places sont limitées à 10, en deçà de 4 participants le stage pourra être annulé.

En cas d'annulation de notre part : les arrhes vous seront remboursés.

En cas d'annulation de votre part : les arrhes vous seront remboursés dans les cas de forces majeures suivantes (sur justificatif) : décès d'un proche, invalidité temporaire ou définitive, hospitalisation non programmée.

Les arrhes seront également remboursés

- *pour des annulations 15 jours minimum avant le premier jour de stage*
- *si le stagiaire trouve un remplaçant.*
- *et en cas d'arrêt préfectoral*
-

**Semeurs d'Escampette est membre de G'reine des prés et « Les infusées » collectifs rassemblant des producteurs et cueilleurs de plantes médicinales et des animateurs plantes sauvages sur le territoire des monts du Beaujolais, lyonnais, Pilas, forez, madeleine et Roannais.*

La structure est couverte par une responsabilité civile professionnelle.